

Mardi, le 19 avril 2011

2011-04-19

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le mardi, dix-neuf avril deux mille onze (19-04-2011) à dix-neuf heures trente au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Onil Giguère
Siège N° 2 = Claude St-Cyr
Siège N° 3 = Adrien Gagnon
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Paul Chaperon
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

Les membres du conseil ont tous renoncé à l'avis de convocation ; il y sera pris en considération les sujets suivants :

1° Report de la session ordinaire le 9 mai 2011 ;

REPORT DE LA SESSION ORDINAIRE

CONSIDÉRANT QUE les élections fédérales auront lieu le 2 mai prochain, soit le même jour que la session ordinaire de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les locaux de la municipalité seront utilisés pour les élections fédérales ;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de reporter l'assemblée ordinaire de la Municipalité ;

201104-081 Il est résolu à l'unanimité

QUE les membres du conseil acceptent que la session ordinaire soit reportée au lundi neuf mai deux mille onze (09-05-2011) à vingt heures.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201104-082 Le conseiller Adrien Gagnon propose que l'assemblée soit close.

.....
Maryse Ducharme
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

« Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».